



PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA PAFO

DECLARATION FINALE

Nous, délégués des 5 réseaux régionaux d'Organisations Paysannes, membres de la PAFO, réunis à Yaoundé du 23 au 25 août 2012 à l'occasion de la première Assemblée générale ordinaire de la PanafricanFarmersOrganization, à savoir la EasternAfricaFarmersFederation – EAFF, la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale – PROPAC, le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest – ROPPA, la SouthernAfricanConfédération of Agricultural Union – SACAU et l'Union Magrebine des Agriculteurs – UMAGRI, avons examiné et délibéré sur les points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- le rapport technique et financier de 2010 à 2012,
- l'examen de la constitution de la PAFO,
- le plan stratégique de la PAFO pour les 6 ans à venir
- le renouvellement du conseil d'Administration

Dans le respect du principe de consensus entre les membres de la PAFO, les délégués ont adopté des principes communs qui guideront le fonctionnement de l'organisation continentale, la PanafricanFarmersOrganization - PAFO, née de la volonté manifeste des producteurs d'Afrique d'œuvrer ensemble pour des questions d'intérêt continental ayant un impact significatif sur l'agriculture. Cette volonté qui s'est traduite de manière formelle en octobre 2010 lors de l'Assemblée générale constitutive tenue à Lilongwe au Malawi.

C'est pourquoi nous réaffirmons la détermination à poursuivre notre vision qui est celle d'une agriculture africaine dynamique, prospère et durable qui assure la sécurité et la souveraineté alimentaires, y compris le développement socio-économique et culturel et par laquelle notre principale mission est de représenter les intérêts des agriculteurs africains et de promouvoir le développement de l'agriculture africaine.

Au terme de cette session de l'Assemblée générale, les principales résolutions suivantes ont été prises :

1. L'adoption du rapport technique tel que présenté par la présidente de la PAFO sous réserve des ajouts des activités omises
2. L'approbation du rapport financier présenté par le ROPPA sous réserve de la certification par un audit externe

3. La validation du rapport de l'Assemblée générale constitutive 2010 de Lilongwe-Malawi
4. La poursuite du processus d'élaboration du plan stratégique pour doter la PAFO d'une boussole pour son action
5. L'adoption des amendements de la constitution de la PAFO
6. Le renouvellement du Conseil d'administration pour un mandat de 2 ans composé ainsi qu'il suit :
 - Président : M.Djibo Bagna, Président du ROPPA, Afrique de l'Ouest
 - Vice/président : M. Felix Jumbe, Président de SACAU, Afrique du Sud
 - Trésorier : M. Philip Machariakiriro, Président de EAFF, Afrique de l'Est
 - Chargée des Femmes : Mme Elisabeth Atangana, Présidente de PROPAC, Afrique Centrale
 - Chargé des Jeunes : au nom du Président de l'UMAGRI, M. Mohamed Bouanani, Représentant de l'UMAGRI, Afrique du Nord.

Fait à Yaoundé, le 25 Aout 2012